

Réf: Dossier N° 060385

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE NOWOLAU »

Siège social Abidjan, Marcory, SICOGI, Lot 1416B, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE NOWOLAU »

Objet : -ACHATS ET VENTE DE MÉDICAMENTS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, SICOGI, Lot 1416B, Ilot 6

Dirigeant(s) : M FOFANA KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08457 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42010/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

